



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assurance vie

Question écrite n° 49323

Texte de la question

M. Philippe Briand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le manque de lisibilité des publicités d'assurance-vie en matière fiscale et plus particulièrement successorale. Il souligne que bien souvent aucun élément d'information ne se trouve mentionné dans ce domaine et laisse donc une sorte de flou qui nuit autant au client potentiel qu'au produit financier en lui-même. Il lui demande donc quelles seraient les mesures nécessaires pour rendre davantage lisibles les publicités relatives à l'assurance vie et permettre ainsi une meilleure information de la clientèle, et, simultanément, offrir de meilleures garanties.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49323

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 juillet 2000, page 4321